

L'ENTRÉE DANS L'ÈRE DE LA GÉRITUDE SERA-T-ELLE HARMONIEUSE OU CONFLICTUELLE ?

Vieillesse démographique, sociétés
multigénérationnelles et révolution grise

Michel LORIAUX - UCL

Il était une fois ... le vieillissement démographique

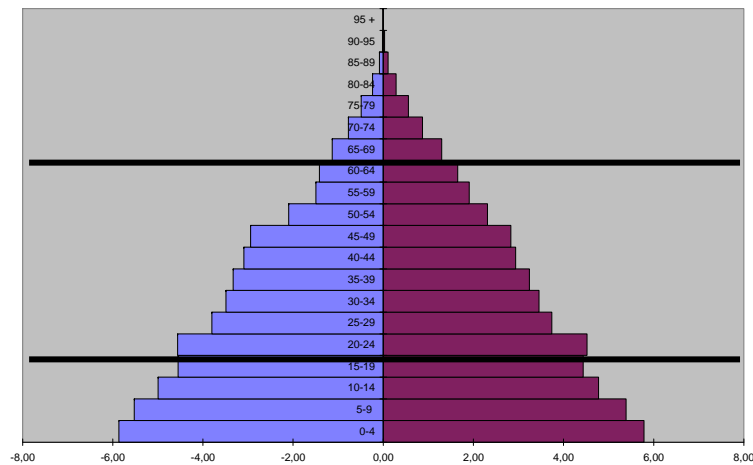
- Le phénomène est apparu dans les sociétés européennes voici **150 ans** parallèlement à la révolution industrielle
- Au début, on a seulement observé une **diminution des naissances** (dénatalité) qui a été perçue pendant longtemps comme un danger de dépopulation
- Par la suite, on a compris que les **structures de population par âge et sexe changeaient** également mais le vieillissement démographique n'a été pleinement perçu qu'à partir de **1930** (concept lancé par Alfred Sauvy en 1928)

Les deux vieillissements

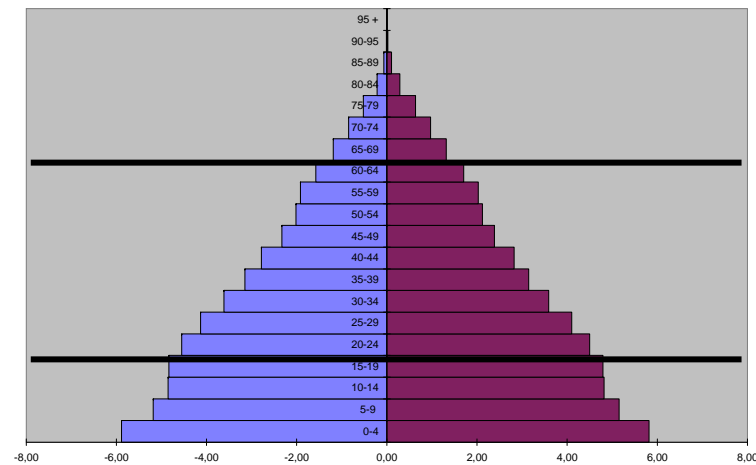
- Le vieillissement démographique est un **phénomène statistique de nature collective**, qui a peu à voir avec le vieillissement biologique et individuel
- Il consiste dans une **modification du rapport entre les classes d'âge jeunes en diminution** (par ex : moins de 20 ans) **et les classes d'âge âgées en progression** (par ex : 60 ans et plus)
- Il peut aussi se mesurer à travers une **élévation de l'âge moyen de la population**
- C'est seulement depuis une date récente que le vieillissement démographique et le vieillissement biologique entretiennent des rapports plus étroits

Evolution des pyramides des âges : du triangle au rectangle (et au-delà)

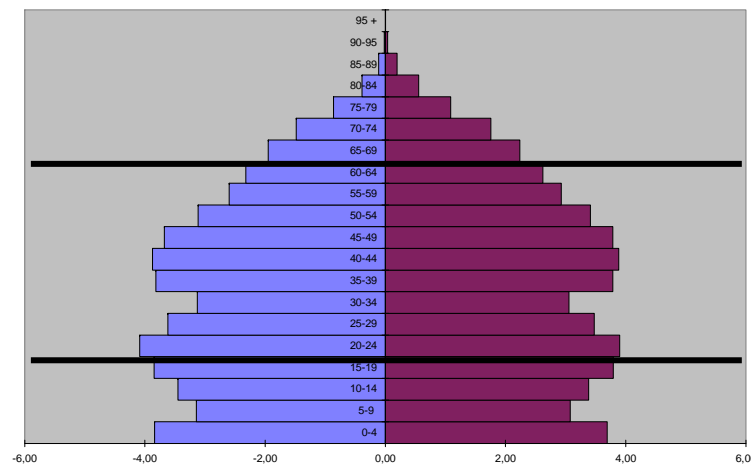
Le cas belge



1846



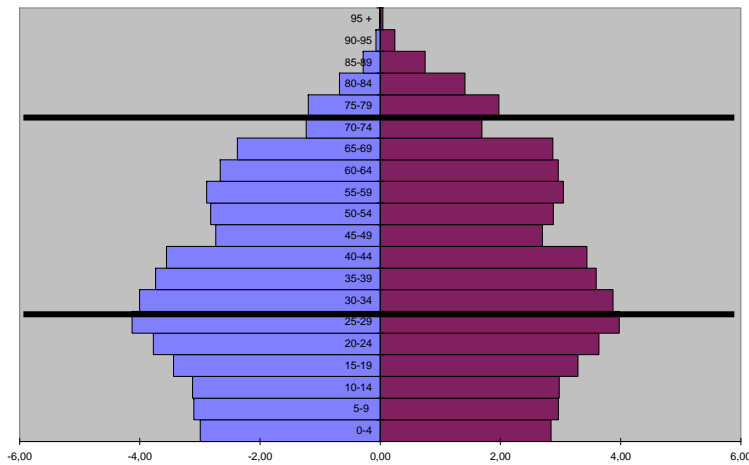
1900



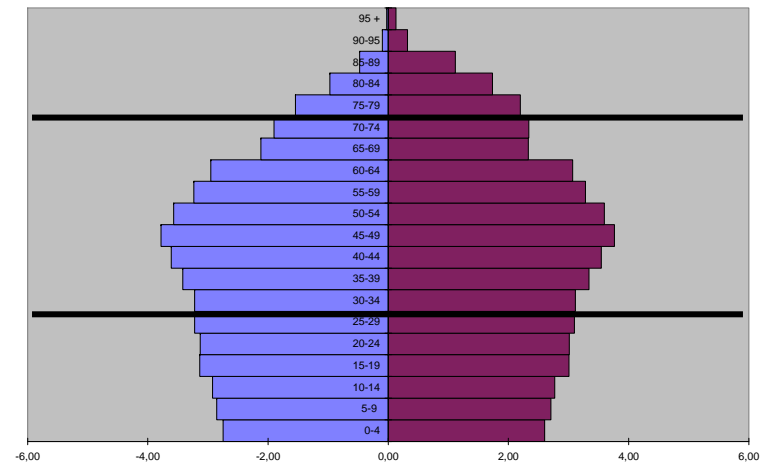
1947

Evolution des pyramides des âges : du triangle au rectangle (et au-delà) (suite)

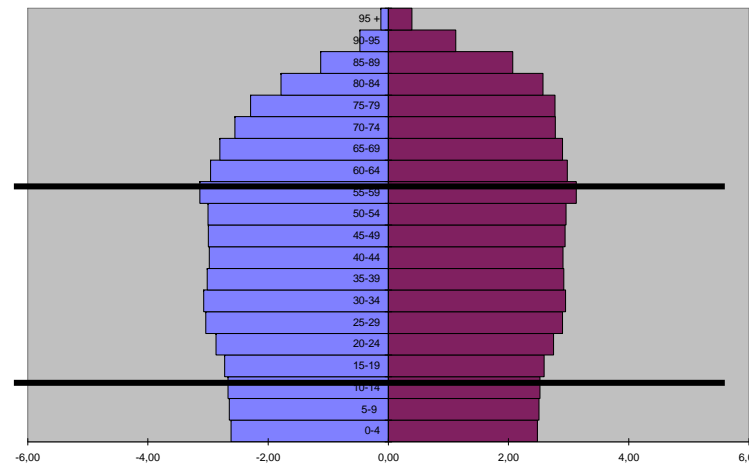
Le cas belge



1990



2010



2050

Groupes quinquennaux, effectifs en pourcentages

Pourquoi le vieillissement démographique s'est-il installé historiquement ?

- Si les structures démographiques ont changé, c'est parce que toutes les autres structures fondamentales de nos sociétés (technologiques, économiques, sociales, culturelles) ont également changé
- Le vieillissement démographique qui était à l'origine une **nécessité historique** est devenu au fil des décennies une **tendance de plus en plus lourde et irréversible** de l'évolution des sociétés occidentales (en même temps que le progrès technologique, la tertiarisation de l'économie, l'urbanisation, la féminisation de la main-d'œuvre, etc.)

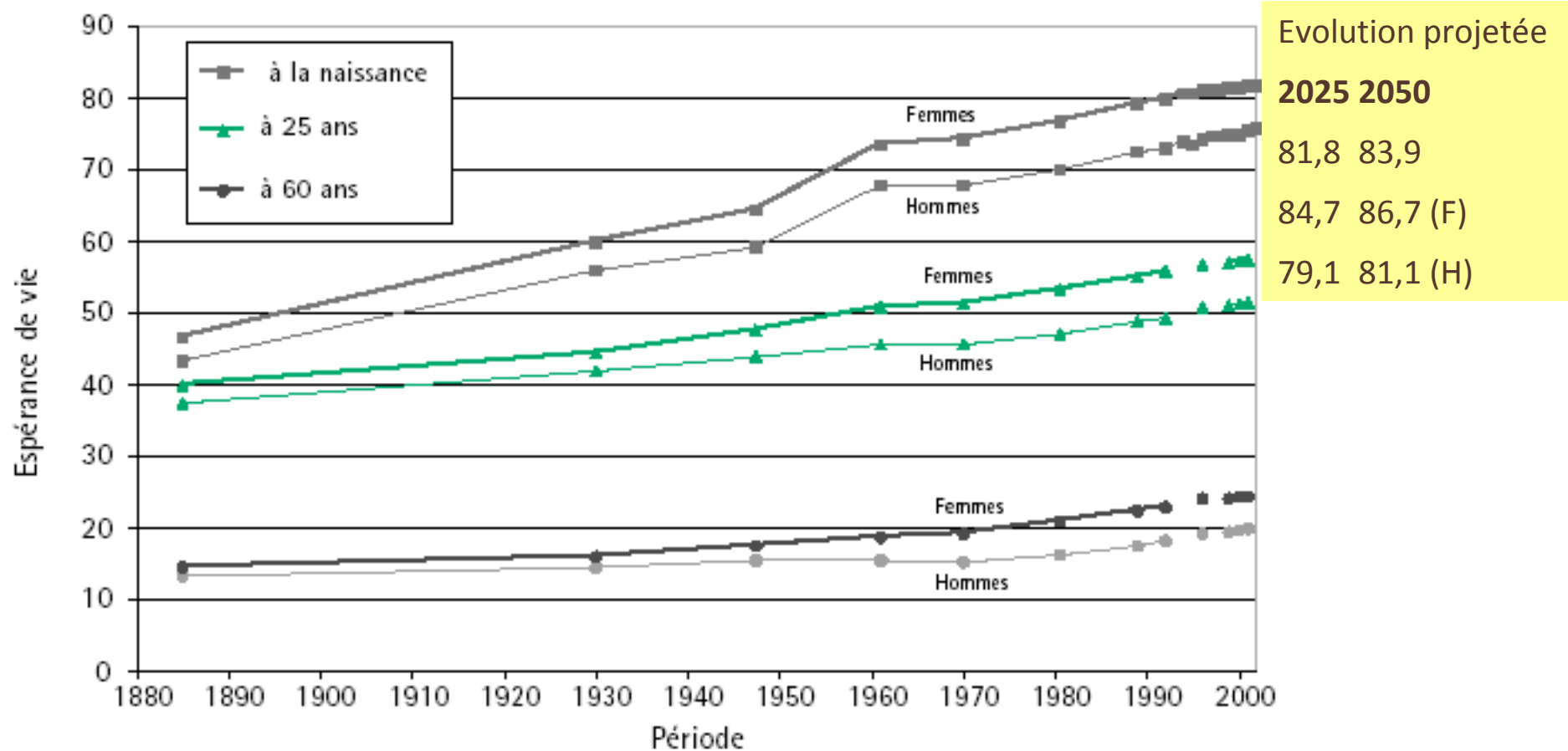
Un acteur inattendu : la mortalité

- Pendant longtemps la cause exclusive de l'accélération du vieillissement a été la diminution de la fécondité
- La mortalité au contraire a plutôt été à l'origine un facteur de **rajeunissement** (en contribuant à maintenir en vie des enfants qui auparavant mourraient massivement)
- Cependant, depuis deux ou trois décennies, les progrès de l'espérance de vie ne sont plus dus au déclin de la mortalité infantile et juvénile, mais au recul de la mortalité aux âges avancés = **vieillissement par le sommet** de la pyramide
- Actuellement, le vieillissement est d'autant plus rapide qu'il cumule les deux dimensions (vieillissements par la base et par le sommet) puisque la fécondité reste très inférieure au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants/femme) et que l'espérance de vie continue à progresser à un rythme soutenu

L'évolution séculaire de l'espérance de vie

(Belgique, 1880-2000)

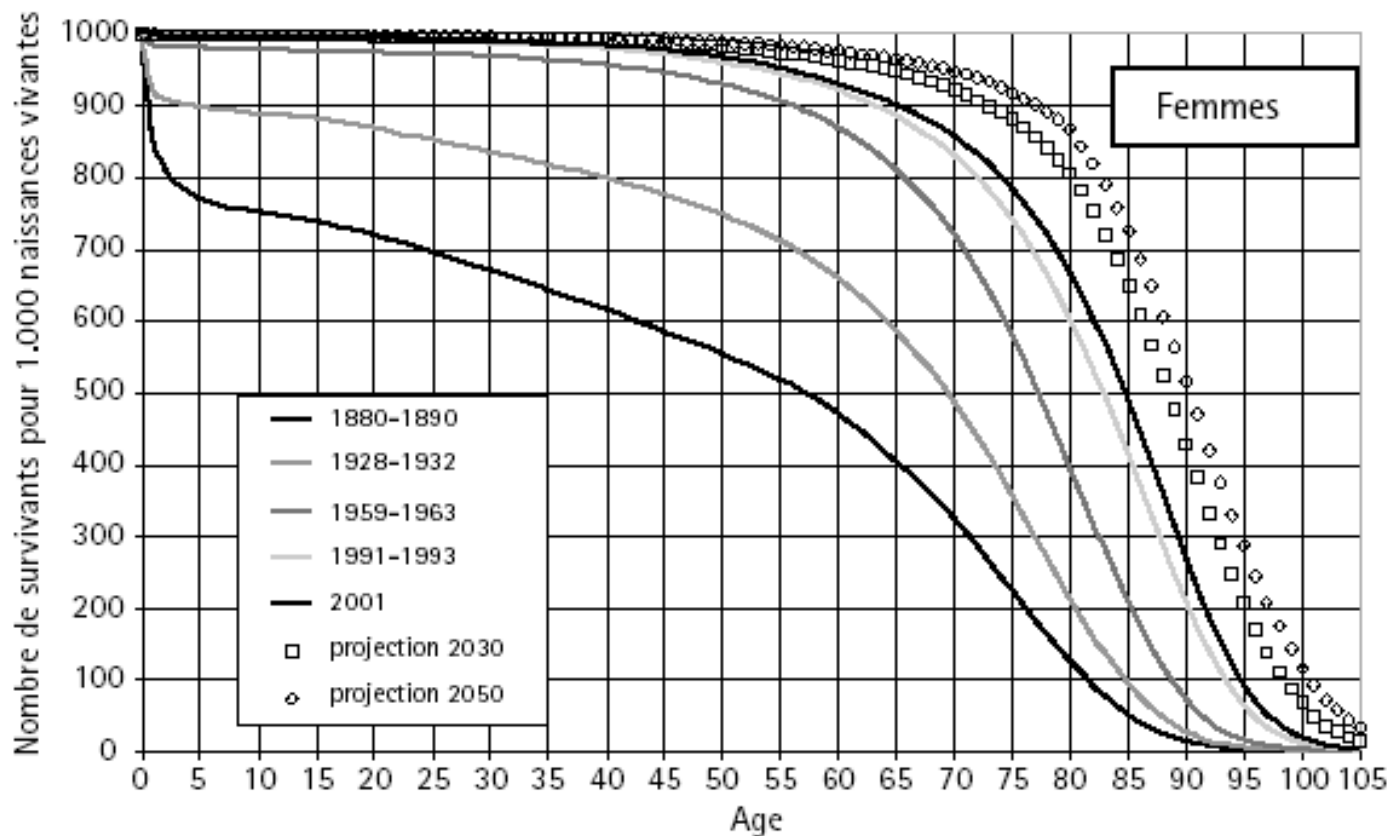
Espérance de vie par sexe à trois âges : naissance, 25 ans et 60 ans



Source : Mutualité chrétienne, sur base des tables de mortalité de l'INS et du RN

La rectangularisation des courbes de survie

Courbes de survie pour les femmes en Belgique de 1880-2000

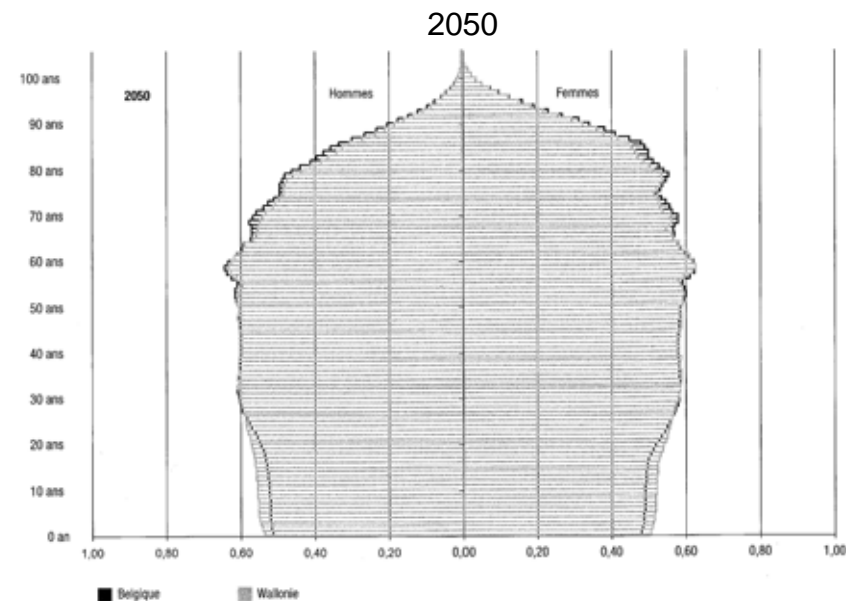
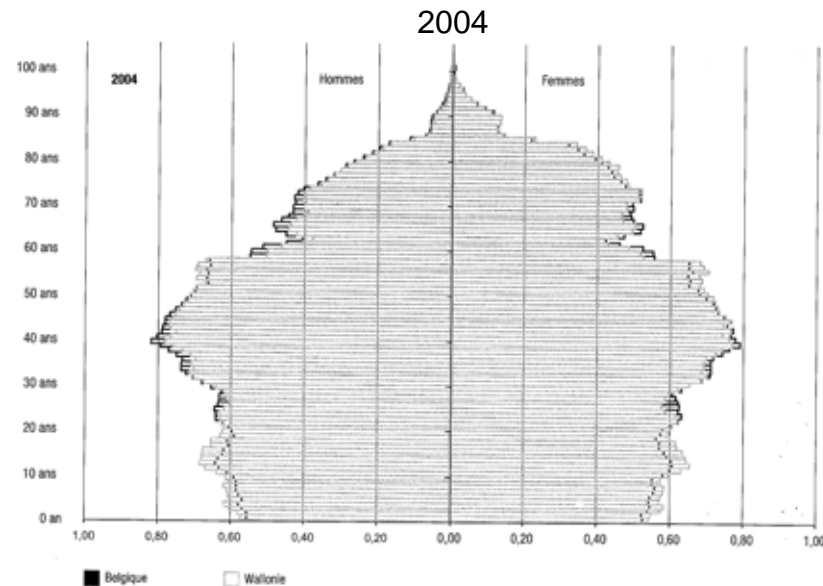


En 1880, sur 1 000 nouveaux-nés, le nombre de survivants à 65 ans était de 337 pour les hommes, de 405 pour les femmes.

En 2001, les mêmes nombres étaient respectivement de 814 et de 900

Le modèle idéal suppose que tout le monde survit jusqu'à un âge élevé correspondant à la longévité maximale (par ex. 95 ans)

Les pyramides des âges belge et wallonne (par année d'âge et en pourcentages)



- Profils similaires des pyramides wallonne et belge
- Plus d'enfants (0-20 ans) en Wallonie en 2004 et en 2050
- Plus d'actifs âgés (40-59 ans) en Wallonie en 2004, mais peu de différence en 2050

Source : INS-BP/IWEPS

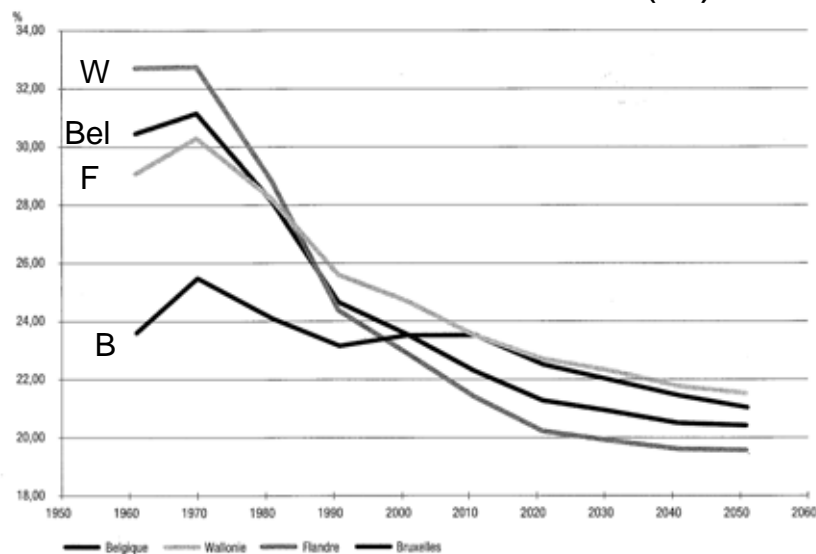
Hypothèses des perspectives

	Wallonie		Belgique	
	2004	2050	2004	2050
ISF	1.7	1.8	1.6	1.7
Eo_H	73.4	83.9	75.1	83.9
Eo_F	80.5	88.9	81.4	88.9

Le passé et l'avenir: évolution observée et projetée des jeunes et indice de vieillissement

(Belgique et régions, de 1960 à 2050 en %)

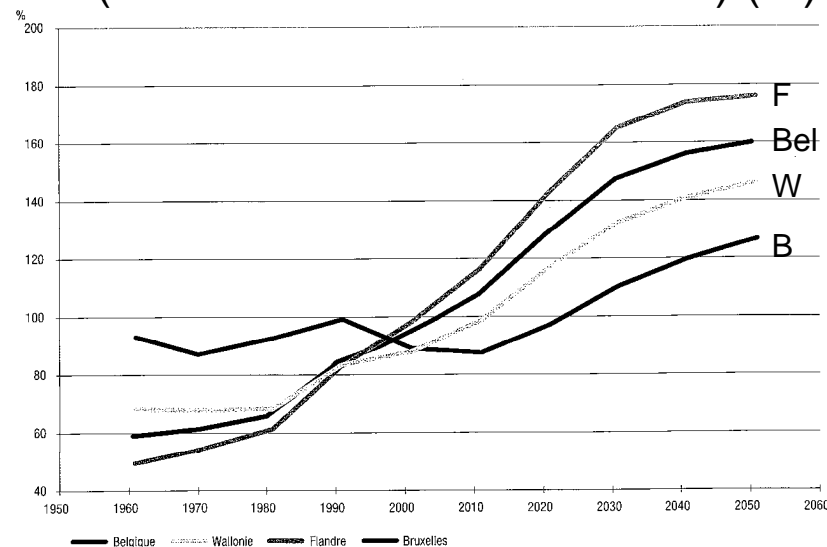
Les moins de 20 ans (%)



Les – de 20 ans sont en déclin rapide : en Wallonie, en l'espace d'un siècle, ils auront perdu un tiers de leur importance, passant de 30 à près de 20 %.

L'indice de vieillissement progresse rapidement : il dépasse le niveau 100 en Wallonie vers 2010

Indice de vieillissement (60 ans et +/moins de 20 ans) (%)

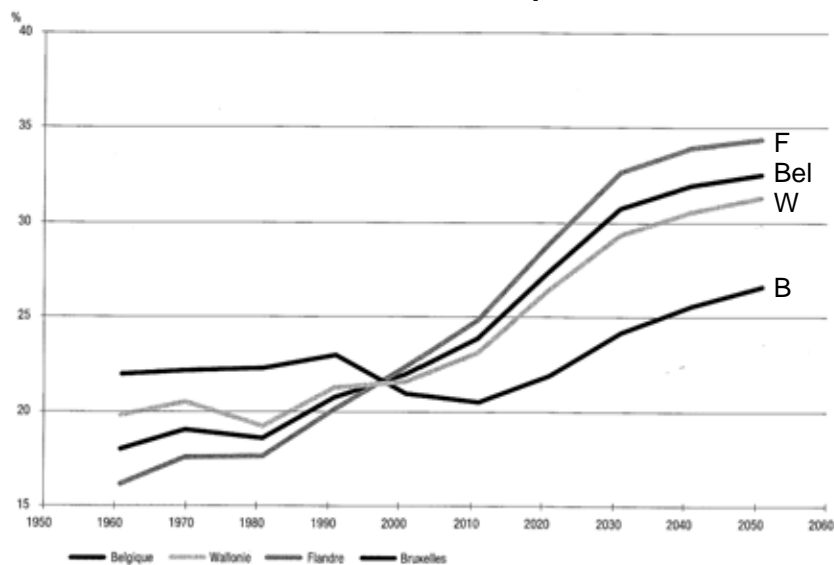


Source : INS-BP/IWEPS

Le passé et l'avenir: l'évolution observée et projetée des âgés et des très âgés

(Belgique et régions, de 1960 à 2050, en %)

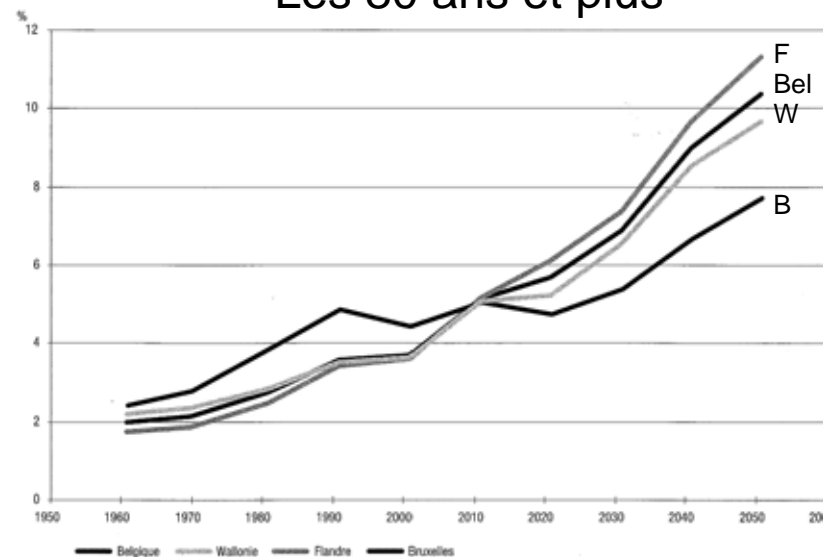
Les 60 ans et plus



La part des 60 ans et + en Wallonie passe de 21 à 31 % entre 2004 et 2050, celle des 80 ans et + de 4 à 10 %.

L'évolution de la région bruxelloise est atypique en raison de l'importance des migrations

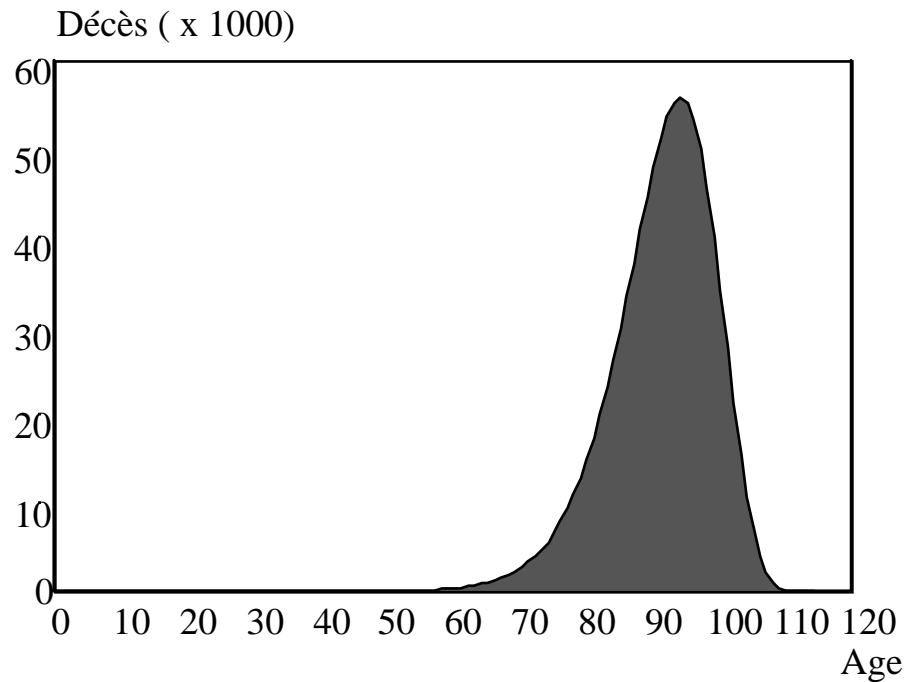
Les 80 ans et plus



Source : INS-BP/IWEPS

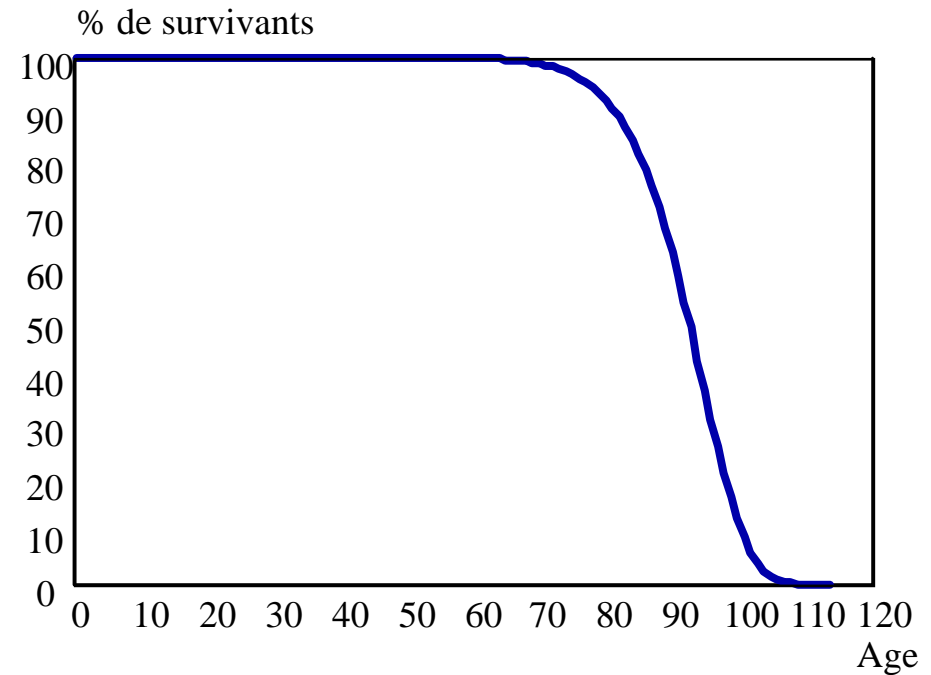
Quand la réalité rattrape la fiction

L'avenir de la longévité : une vision prospective



Distribution de l'âge au décès

Remarque :
concentration des décès et recul de l'âge
moyen au décès ($E_0 = 91$)

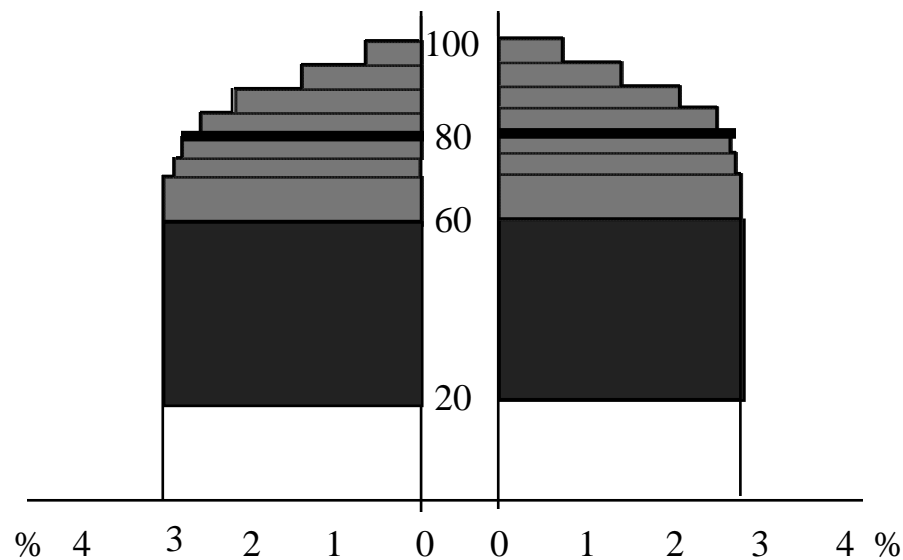


Courbe de survie

Remarque :
tendance à la rectangularisation

Quand la réalité rattrape la fiction

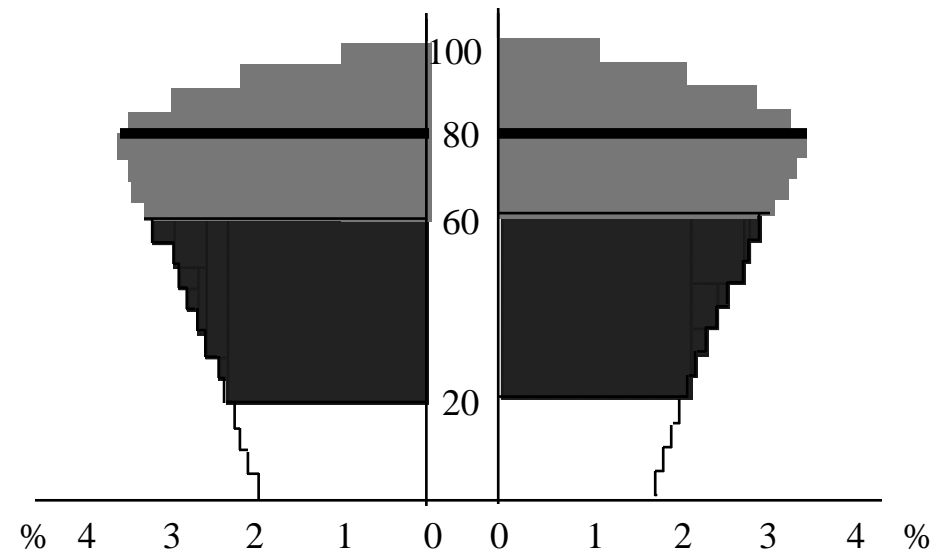
L'avenir de la longévité : une vision prospective (suite)



Modèle de la population stationnaire

Hypothèses :

- $E_0 = 91$
- fécondité de remplacement (2,1)
- effectif constant



Modèle de la population stable

Hypothèses :

- $E_0 = 91$ ans
- fécondité actuelle (1,5)
- effectif décroissant

Quand la réalité rattrape la fiction

L'avenir de la longévité : une vision prospective (suite)

	Population 1995	Population stationnaire	Population stable
Age moyen	38,3 ans	46,1 ans	52,7 ans
- De 20 ans	24 %	22 %	15 %
20 – 59 ans	55 %	44 %	40 %
60 ans et +	21 %	34 %	45 %
65 ans et +	16 %	29 %	38 %
80 ans et +	4 %	13 %	19 %

Source : à partir de J. Duchêne et G. Wunsch (1991)

Le passage d'une vision pessimiste du vieillissement démographique à un paradigme optimiste

- A côté des approches alarmistes développées pendant la majeure partie du XXe siècle, un nouveau **paradigme plus optimiste** s'est imposé à partir de la décennie 80
- Dans cette vision, le vieillissement apparaît non plus comme une malédiction sociétale, mais comme une **évolution positive** largement en accord avec les autres mutations qui touchent nos sociétés industrielles et postindustrielles
- Ces idées ont débouché sur un nouveau concept de **révolution grise** :
 - Jeter un regard prospectif sur les changements démographiques en cours
 - Renoncer à croire que le remède réside dans la lutte contre la dénatalité et le vieillissement
 - Accepter que la meilleure stratégie est **l'adaptation et l'accompagnement** du vieillissement (adapter nos structures institutionnelles et nos modes de fonctionnement aux changements des structures par âge et sexe plutôt que l'inverse)

La révolution grise : réponse à l'entrée dans une ère de gèritude

- ⇒ Le vieillissement, combiné à l'évolution économique et sociale, a provoqué l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale : **les retraités**
- ⇒ Ce groupe constitue d'ores et déjà la seule sous-population en croissance numérique rapide avec des caractéristiques socio-culturelles nouvelles s'intégrant dans la civilisation naissante des loisirs (qui devient aussi de la sorte **une civilisation de la retraite**)
- ⇒ Les retraités s'inscrivent de plein pied dans la nouvelle croissance liée à l'entrée de nos sociétés dans la troisième révolution industrielle dominée par la production des biens immatériels et symboliques (**sociétés programmées ou de la communication**)
- ⇒ **La révolution grise est une façon d'adapter nos modes d'organisation et nos institutions à la transformation des structures par âge et sexe de nos populations (plutôt que l'inverse)**

Un bouleversement du paysage social du troisième âge : des vieux qui rajeunissent

- Une idée fausse est que les attributs (physiques, psychiques, sociaux, économiques, sanitaires, ...) des personnes âgées sont immuables, comme figés dans le temps, sans espoir d'évolution
- Or, des changements importants sont intervenus au cours du temps et spécialement depuis un demi-siècle
- D'abord en termes de longévité moyenne (**30 années d'espérance de vie gagnées au cours du XXe siècle**) et de conditions physiques, mais aussi bien en termes de niveau d'éducation et de formation, de ressources économiques, de réseaux relationnels, etc.
- Le concept de « nouveaux vieux » est donc une réalité (cf. les « *générations inoxydables* » de Michel Cicurel)
- Autrefois, une femme était considérée comme vieille à 50 ans et une personne âgée était désignée comme un vieillard à 60 ans, alors qu'aujourd'hui on convient que la qualité de vie s'est améliorée de plus de 10 ans depuis la période d'après-guerre et que les véritables problèmes de dégénérescence liés au vieillissement n'interviennent qu'après 80 ans

Atouts et handicaps des personnes âgées : entre participation et exclusion

Les personnes âgées disposent d'atouts importants qui peuvent contribuer à leur revalorisation sociale :

- une certaine aisance économique pour certaines catégories de retraités (la « richesse des vieux ») : d'où rôle de consommateur
- un avantage culturel : être les principaux dépositaires du temps libre : d'où la possibilité de participation sociale (bénévolat, seconde carrière)

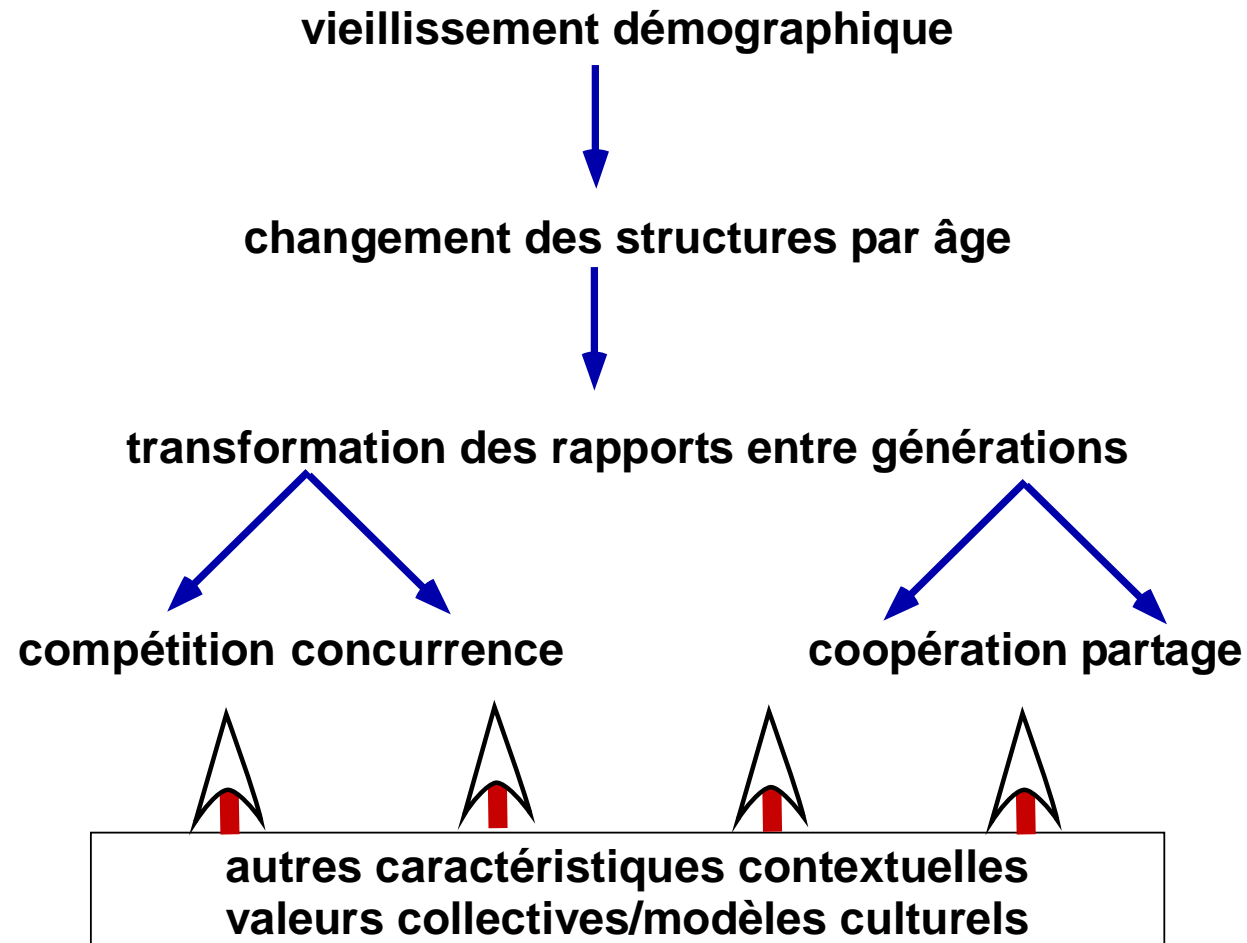
En revanche, il souffrent de plusieurs handicaps :

- problèmes de morbidité et de dépendance (pour les plus âgés)
- perte du statut social lié à l'arrêt de la vie professionnelle
- relégation due au fait que les vieux sont pratiquement les seuls dépositaires de la mort (déli de vieillesse lié au déli de mort)

Remèdes :

- désécialiser les âges pour éviter la ségrégation des âges
- revaloriser la condition âgée
- définir un nouveau statut de la vieillesse
- établir une éthique des sociétés vieillissantes

Comment le vieillissement démographique influence-t-il les relations entre les générations ?



Toutes les sociétés sont multigénérationnelles, mais les sociétés vieillissantes le sont plus encore

La trame générationnelle d'une société est double :

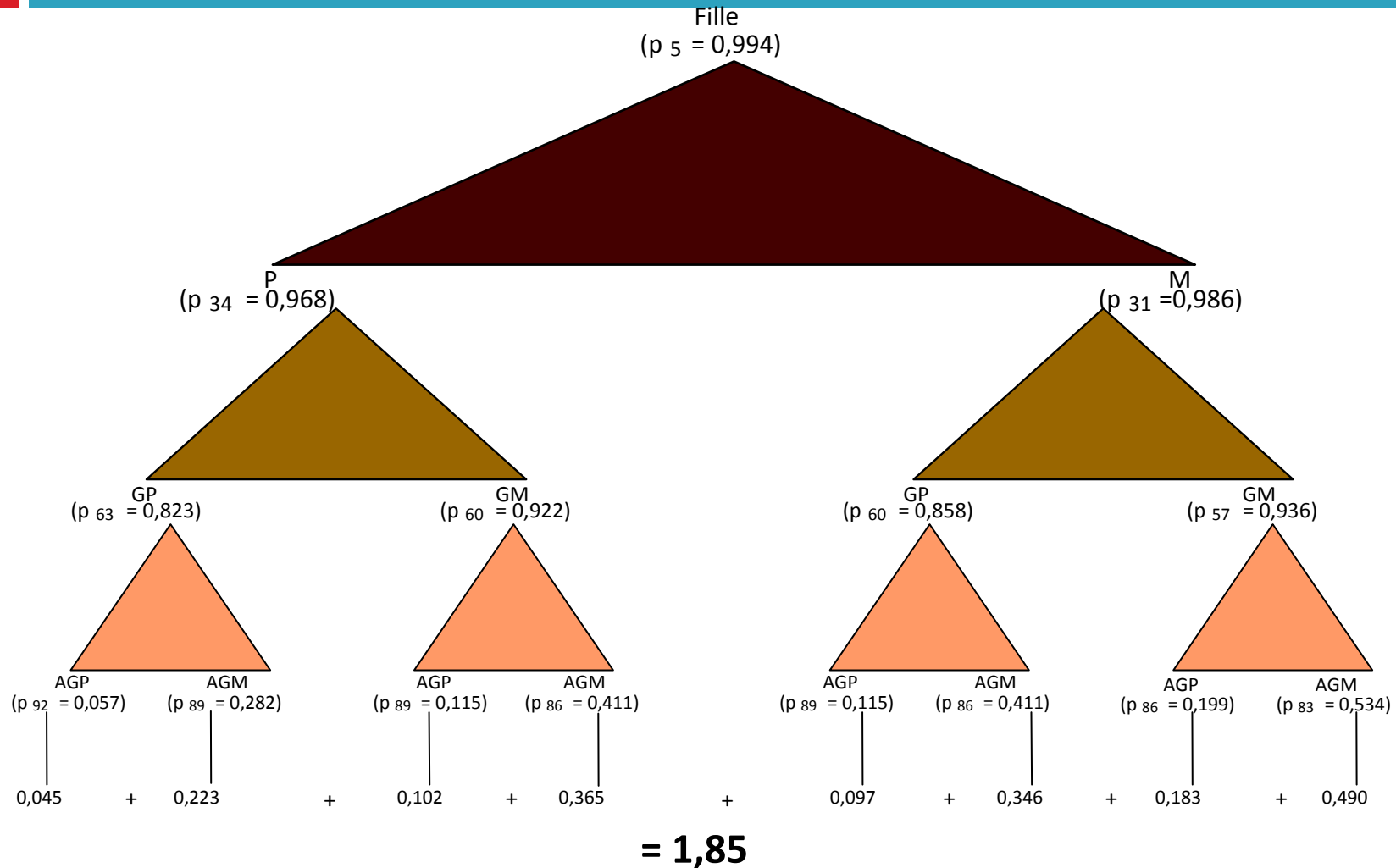
- *Horizontale* (ou longitudinale) : la succession historique des générations dans le temps (= l'enchaînement des générations)
- *Verticale* (ou transversale) : les générations liées par des liens familiaux dans la famille ou la parentèle (= empilement des générations)

Mais la situation actuelle est très différente de la situation ancienne.


POURQUOI ? A cause de :

- *L'accélération de l'histoire* qui a fait se succéder de plus en plus rapidement des générations-événements nombreuses et contrastées
- *La révolution épidémiologique* du XXème siècle qui a permis à des générations familiales multiples de coexister à la même époque (les générations nombreuses ont tendance à se substituer aux familles nombreuses d'autrefois)

L'élargissement de la parentèle : les familles à quatre générations (d'après les niveaux de mortalité observés en Belgique en 1994)



Résultats : une fille de 5 ans a en moyenne 3,4 grands-parents survivants (sur 4 possibles et 1,8 arrière-grands-parents survivants (su 8 possibles)



«Une plus grande durée de compagnonnage favorise les influences réciproques, accentue les rapports de compétition ou de coopération selon les cas, modifie aux diverses étapes du parcours de vie, la configuration des enjeux liés à la séparation, à la distribution du pouvoir, à la détention et à la répartition des biens économiques et symboliques»

Auguste Cournot
1801-1887
mathématicien et philosophe
précurseur de l'épistémologie

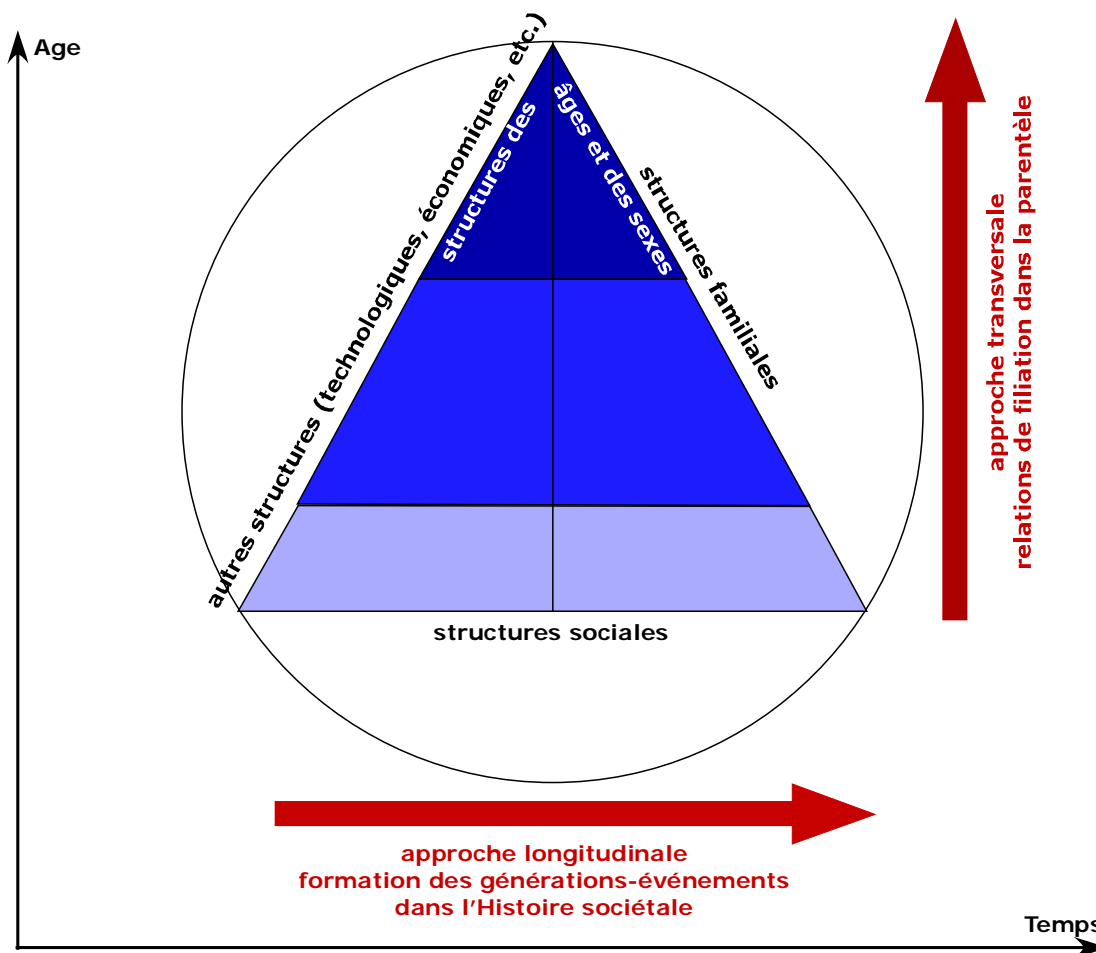
La double dimensionnalité des générations dans les sociétés multigénérationnelles

PROBLEME :

Assurer
une cohabitation
aussi harmonieuse
que possibles
des générations

REPONSE :

Gérer la diversité
des âges dans le respect des
spécificités générationnelles



La multiplicité des générations menace les équilibres sociétaux

- L'accélération du flux générationnel entraîne une diversification des situations et des conditions de vie des diverses générations
- Pour satisfaire des besoins très différents, les pouvoirs publics doivent pratiquer des **arbitrages complexes** et opérer des **choix difficiles** (encourager l'épargne ou la consommation, favoriser les jeunes ou les vieux, construire des écoles ou des maisons de repos, etc.)
- Il y a donc un risque réel **de déstabilisation, de désordre et de chaos social** qu'il faudra éviter par des mesures originales et volontaristes d'adaptation
- Mais **question** : ces mesures seront-elles suffisantes pour absorber le flux générationnel et faire front à la complexification des structures collectives ?

Un exemple de typologie de générations : quels risques de conflits intergénérationnels ?

- 1900 - 1920 *générations « reléguées »* (les grands vieillards - problèmes nombreux et mal résolus de dépendance, de solitude, de pauvreté, de santé)
- 1920 - 1945 *générations des « trente glorieuses »* (actuellement à la retraite = welfare generation)
- 1945 - 1975 *générations du « baby-boom »* = générations sacrifiées ou des « born to pay » (chômage, stagnation des salaires, cessation d'activité anticipée, etc.) retraite à partir de 2005
- 1975 - 2000 *générations « de la crise »* (dépendance - inégalité) retraite à partir de 2035
- 2000 - ? *générations « des enfants »*, retraite à partir de 2060 (incertitude maximale sur l'avenir)

Source : d'après Xavier Gaullier (1999)

Pas d'intergénérationnel sans solidarité

Postulat : c'est la nature des relations et des interactions entre les membres des sociétés vieillissantes et multigénérationnelles qui impose le choix de la **SOLIDARITE** (face à l'option de l'individualisme et de l'atomisation de la société = parti pris idéologique)

Objectifs :

- assurer une **REPARTITION EQUITABLE** des ressources entre toutes les générations
- faciliter la **RECONNAISSANCE RECIPROQUE** des générations les unes par rapport aux autres
- encourager la passation d'un **NOUVEAU CONTRAT SOCIAL INTERGÉNÉRATIONNEL**

Un exemple évident :

le financement de la protection sociale par répartition ou par capitalisation :il est impossible de prouver la supériorité d'un système sur l'autre du point de vue technique financière, mais si les systèmes de pensions légales par répartition étaient affaiblis, il en résulterait plus que probablement, une déstructuration des solidarités intergénérationnelles et une fragilisation du tissu social (recréation de poches de pauvreté, marginalisation, etc.)

La solidarité entre citoyens doit être globale

- Tendence actuelle à **fractionner la protection sociale** et la solidarité entre des catégories distinctes de bénéficiaires : les jeunes, les chômeurs, les malades, les retraités, etc.
- Or, la solidarité, quand elle cesse d'être globale, se transforme en **assurance**, puis en **assistance** ou en **charité** (cfr la charité spectacle)

“Lorsque le cadre économique-social qui nous est familier depuis 50 ans (le jeu des intérêts privés corrigé par le filet anonyme des “assurances sociales”) aura manifesté que sa fécondité est désormais épuisée, ce sera alors comme en 1789 la fin d’un monde. Un réflexe collectif de survie peut alors pousser les hommes à admettre qu’il n’y a de vie sociale possible que constituée de cellules interdépendantes et solidaires. Ceci n’empêcherait bien entendu ni les inégalités ni les conflits, ceux-ci ayant leur place normale au sein d’une société organique ; mais cela amènerait chacun à découvrir que la vie de l’autre lui importe et qu’il n’est pas possible à la tête de dire aux pieds : “je n’ai pas besoin de vous”. La survie des groupes humains dépend aujourd’hui de ce changement radical de perspective”.

Un scénario catastrophe : Alain Minc et la « Machine égalitaire » (1987)

Quelques citations représentatives

- ❑ *«Même si demain un coup de baguette magique rétablissait la fécondité aux alentours de 2, la partie serait de toute façon perdue. Les phénomènes démographiques jouent, par construction, avec une inertie d'une génération»*
- ❑ *«Les systèmes sociaux et les services collectifs sont tous atteints par la contraction de la population, et plus encore par son vieillissement»*
- ❑ *«L'évolution des mœurs médicalise la société, son vieillissement la surmédicalise ; le droit à la santé, le comportement médical, le progrès technique rendent fatal l'emballlement des dépenses médicales»*
- ❑ *«Ce sera insupportable. Insupportable, en premier lieu, parce que visible et connu : un débat de société s'ouvrira autour de l'euthanasie forcée, subie ou acceptée (...) Insupportable car générateur de formidables inégalités entre les vieux des classes moyennes obligés de passer sous les fourches caudines du rationnement hospitalier et ceux qui, grâce à des assurances souscrites durant leur vie active par eux-mêmes ou par leurs entreprises, auront accès aux équipements et aux traitements les plus onéreux. C'est ainsi que se mettent en place les inégalités majeures dans une société en voie de vieillissement»*

Un scénario catastrophe (suite)

- ❑ *«Le déséquilibre de l'assurance maladie ne sera rien, à côté des problèmes de l'assurance vieillesse et des régimes de retraite. Leur explosion est déjà programmée, le cordon allumé!»*
- ❑ *«Gouvernée par des gérontes, encombrée de cadres moyens en plein vieillissement, administrée par des bureaucrates de plus en plus âgés, la société ne verra même plus son image dans un miroir. Les jeunes seront économiquement exploités – cotisations sociales obligent ! – politiquement relégués, psychologiquement marginalisés»*
- ❑ *«A société vieillie, économie moins productive ; à économie moins productive, redistribution impossible. L'équation ne se bouclera pas : les besoins augmenteront au moment où les ressources diminuent»*
- ❑ *«Expansion et jeunesse finissent toujours par aller de pair, de même que récession et vieillissement»*

L'affrontement générationnel est-il inévitable ?

- Le point focal est le **partage des ressources collectives** entre les classes d'âges
- Autrefois (aux XIX et XX siècles), la question du partage du surplus se posait plutôt entre les classes sociales
- Mais aujourd'hui, les différences entre les catégories sociales se sont amenuisées et le relais a été pris par l'âge qui est devenu un **facteur de discrimination et d'affrontement** (en plus du sexe et de l'appartenance ethnique)
- La principale raison de croire au conflit inévitable est l'existence de **grandes disparités et inégalités** non traitées ou mal appréhendées entre les classes d'âge
- Certains auteurs considèrent toutefois que cette issue conflictuelle est peu vraisemblable dans la mesure où la catégorie des retraités n'est pas homogène et ne constitue pas une classe sociale au sens sociologique du terme (pas d'idéologie commune ni de projet fédérateur)

Un scénario plus optimiste est-il plausible et réaliste ?

Oui, parce que :

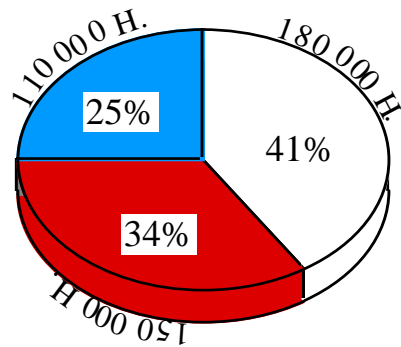
- Il se produit un **renouvellement rapide de la population âgée** et les générations âgées qui se succèdent ont des caractéristiques socio-économiques et culturelles très différentes des précédentes (plus instruites, plus riches, en meilleure santé, plus modernes, ...) = « génération inoxydable » (M. Cicurel)
- Le troisième âge devient de plus en plus une **nouvelle « classe de loisirs »** disposant de temps libre et désireuse de l'investir dans des activités diverses, sans doute de délasserment et de divertissement mais aussi de culture, de participation associative, d'assistance caritative, ...
- Le troisième âge participe au **renouvellement de la demande globale** et crée une nouvelle **offre de services** qui devrait contribuer à sa réhabilitation sociale (et à la revalorisation du secteur social) en même temps qu'à la mise en place d'un nouveau modèle de croissance

La civilisation de la retraite

vers 1900

440 000 heures de vie
150 000 heures de travail

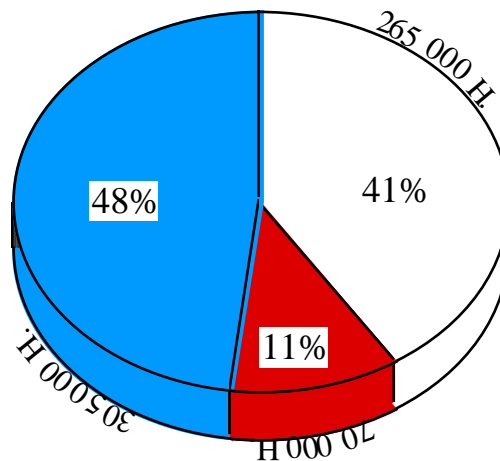
65 heures/semaines
52 semaines/an
45 années de vie active
50 années de vie totale



vers 1990

640 000 heures de vie
70 000 heures de travail

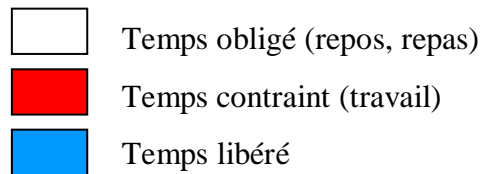
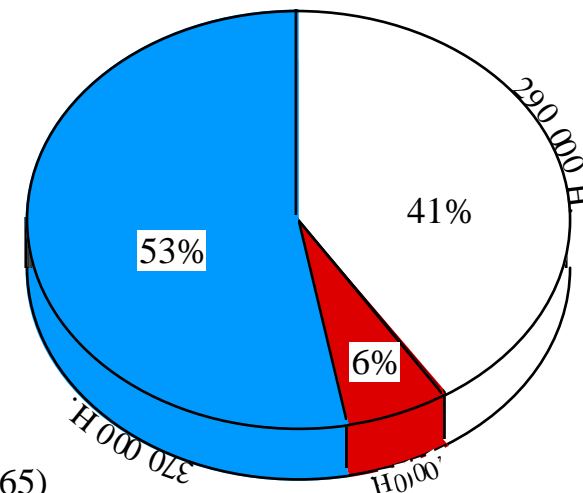
38 heures /semaines
46 semaines/an
40 années de vie active
73 années de vie totale



vers ?

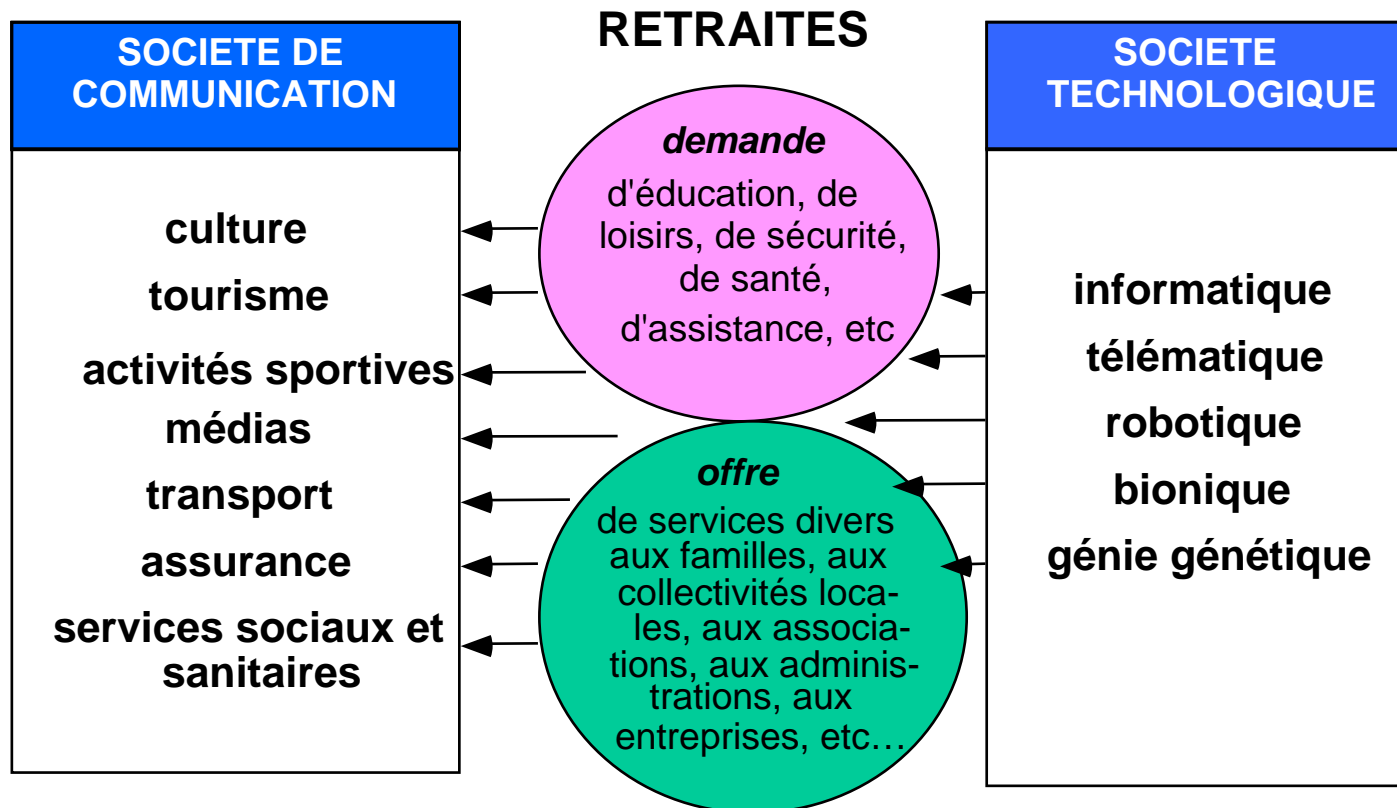
700 000 heures de vie
40 000 heures de travail

30 heures/semaine
40 semaines/an
33 années de vie active
80 années de vie totale



Source : d'après un scénario prospectif de J. Fourastié (Les 40 000 heures, 1965)

Nouveaux rôles pour nouveaux vieux



Pour un New Deal intergénérationnel

Constats : décomposition de l'ancien « contrat social »

- ❑ crise des retraites par répartition
- ❑ disparition progressive du « contrat implicite » liant les générations de travailleurs par l'ancienneté dans l'entreprise
- ❑ remise en cause de la dette de reconnaissance liant les générations dans la famille
- ❑ affaiblissement des mécanismes de transmission dans la famille, à l'école, dans l'entreprise
- ❑ montée de l'individualisme et de « l'adultocentrisme », cause de l'agisme à la fois anti-jeune et anti-vieux
- ❑ dangers du « génératiocentrisme » développé autour du concept d'équité intergénérationnelle
- ❑ les inégalités intragénérationnelles augmentent en même temps que les inégalités intergénérationnelles

Pour un New Deal intergénérationnel (suite)

Remèdes

- réinventer une nouvelle **pensée générationnelle** insérée dans une perspective historique et en accord avec la pluralité des temps (de la vie, de la société mondialisée, des identités communautaires, ...)
- réaffirmer **l'interdépendance des générations** entre-elles, mais aussi des générations avec les classes sociales, les âges de la vie et les sexes
- repenser tous les **mécanismes de répartition et de redistribution** des ressources collectives

La crise financière aura-t-elle raison de la révolution des âges ?

- La **crise financière** de l'automne 2008 risque d'avoir un **impact énorme** sur nos sociétés vieillissantes et particulièrement sur les retraités
- Fermetures d'entreprises, faillites, multiplication des plans sociaux, augmentation du chômage, perte de pouvoir d'achat, aggravation de la précarité et de la pauvreté
- Risque de **détérioration de la santé publique**, d'accentuation de la morbidité et même à terme diminution de la longévité moyenne
- Mise en péril des **systèmes de retraite par répartition** et de protection sociale basés sur la solidarité et blocage ou réduction des pensions légales

Un exemple de publicité anti-solidarité

Doit-on
les
laisser
au bord
de la
route ?

